

Accéder aux concours de la fonction publique

Pour la fonction publique, d'État, hospitalière ou territoriale, le recrutement se fait sur concours à différents niveaux de formation correspondant à des catégories : A, niveau Licence, B, niveau Bac, C, niveau CAP. La préparation peut se faire à distance par le Cned : toute information utile sur www.cned.fr ou en contactant un conseiller au 05 49 49 94 94. Certains Greta préparent aux concours B et C en proposant un accompagnement en présentiel et en distanciel. Pour les étudiants souhaitant se présenter à un concours de catégorie A, l'Ipag (Institut de préparation à l'administration générale, accès bac + 2 en université) prépare, via la licence Administra-

tion publique. Pour les fonctionnaires qui souhaitent progresser, leur administration d'origine peut leur proposer des préparations. Pour la fonction publique territoriale, le CNFPT met à la disposition de tous les publics des outils d'apprentissage comme wikiterritorial (<https://www.wikiterritorial.cnfpt.fr>) qui propose des fiches utiles à la préparation des épreuves des différents concours.

Pour en savoir plus :
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/>

**Rubrique réalisée
avec le concours
du CIO de Thionville**



La fonction publique compte trois filières : État, hospitalière, ou territoriale. Photo ER/Bruno GRANDJEAN